

Personnes à prévenir en cas de problème, de malaise ou d'accident :

En premier :

A défaut :

Il est rappelé que si cette désignation n'est plus à jour ou les appels restent en vain, il sera fait appel aux services d'urgence de la ville.

Activités manuelles et récréatives pouvant intéresser le bénéficiaire :

Antécédents de vie professionnelle ou sociale :

Indiquer ce qui a marqué sa vie et les événements dont l'évocation ou le rappel pourrait éveiller en lui des souvenirs ou un intérêt. Nombre d'enfants. Activité du conjoint, du résident.

Vie quotidienne :

Moyen de transport pour venir à l'Accueil de Jour :

Nom de la personne qui assure le transport et son numéro de téléphone :

.....

Responsabilité civile :

Cette couverture est obligatoire pour pouvoir venir à l'Accueil de Jour qui ne couvre de son côté que la responsabilité civile des locaux occupés, et des personnes qu'il emploie. **Fournir une attestation.**

Nom de la personne ayant rempli ce questionnaire :

Date et signature :